



Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

St-Mathieu-de-Rioux, le 20 octobre 2015

Maxandre Guay-Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)
575 St-Amable, bureau 2.10
Québec QC G1R 6A6

Objet : Mémoire pour le parc éolien Nicolas-Riou

À qui de droit,

Mon épouse et moi demeurons sur le versant nord du Lac St-Mathieu. Nous avons été approchés par des gens de St-Mathieu qui ont essayé de nous convaincre que le projet de parc éolien Nicolas-Riou ferait que ça deviendrait invivable autour du Lac à cause de la pollution visuelle et sonore engendrée par le parc éolien sans compter d'innombrables autres désastres. On a essayé de nous faire croire par des ouï-dire que le bruit émis par les éoliennes serait épouvantable et que ça gâcherait notre paysage. Devant mon peu de crédibilité, j'ai eu droit à de nombreuses paroles agressives et à une fin de conversation abrupte. Après ces événements, j'ai pris connaissance dans Internet du projet présenté par EDF que j'ai trouvé bien logique. Par la suite, nous avons fait le tour de la Gaspésie et sommes arrêtés pour entendre le bruit des éoliennes dans le secteur entre Rivière-au-Renard et Grande-Vallée. Nous sommes également arrêtés à St-Ulric et avons discuté avec des résidents proches des éoliennes. Selon eux, ce n'est pas si pire et on s'y habitue facilement, loin des histoires d'horreur qu'on m'a raconté. Dans mon voyage, on parle d'éoliennes situées à moins de 1 km avec une vue directe. Dans le cas du parc éolien Nicolas-Riou, on parle d'éoliennes situées à 5,5 km du Lac St-Mathieu, soit beaucoup plus loin et, en plus, avec le Mont St-Mathieu qui sert d'écran acoustique et visuel.

Avec ce qui m'est arrivé, je me pose des questions sur les 224 signatures de gens qui s'opposent au projet. Ont-ils signé en bonne connaissance de cause ou ont signé suite à de la désinformation? Ont-ils subi les mêmes pressions que nous? Voici sur quel texte ils devaient signer :

**PÉTITION CONTRE LE PROJET DE-PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU
MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE**
JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE
FEUX FORÊT- ROUTES: 5,270 VOYAGES DE BÉTON AUER-RETOUR- MACHINERIE LOURDE
CONTAMINATION DES EAUX- DÉVERSEMENTS D'HUILE- ULTRASON-SOMMEIL PERTURBÉ
IMPORTANTES DÉBOISEMENTS 238 HA (10 H= 1 KM X 100 M)
FAUNE - FLORE- ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

Le texte ci-haut parle de lui-même et démontre la désinformation qu'on a fait du projet.

Je suis membre de l'Association de protection du Lac St-Mathieu depuis de nombreuses années. En dehors de l'assemblée générale annuelle, nous n'avons été convoqués à aucune autre assemblée et on ne nous a pas demandé de voter pour ou contre le projet du parc éolien Nicolas-Riou. Si jamais certains officiers ou représentants de l'Association se prononçaient contre ce projet, je crois que ce serait plus à titre personnel qu'au nom de l'Association, n'ayant pas la légitimité de le faire.

Dans un monde de plus en plus pollué, l'implantation de nouvelles sources d'énergie propre devient de plus en plus essentiel. Le parc éolien Nicolas-Riou répond parfaitement à ces critères et je crois qu'il devrait être autorisé.

Ce projet amènera la création d'emplois pendant la construction et environ 10 emplois à l'année pendant les 25 ans de l'exploitation, sans compter les ristournes aux municipalités et à la MRC. Ces retombées sont significatives et importantes pour notre Municipalité et la MRC des Basques, une des plus pauvres au Québec. On ne peut qu'applaudir les promoteurs de ce projet,

Recevez l'expression de mes sentiments les plus distingués,



Thomas Gagnon

[Redacted address line]

St-Mathieu-de-Rioux QC